

- ❑ Pour l'interdiction des licenciements,
- ❑ L'arrêt des suppressions d'emplois dans le public et le privé,
- ❑ L'abandon de la réforme de l'assurance chômage

SAMEDI 19, (À 14 HEURES) ON MANIFESTE À PARIS !

DÉPART EN MANIFESTATION

À PARTIR DU SIÈGE DU MEDEF
(55 AVENUE BOSQUET - 75007)

Les dividendes repartent de plus belle !

Qu'elles aient continué à verser de généreux dividendes malgré la crise sanitaire (Danone, Sanofi, Total) ou qu'elles aient bénéficié de milliards par les pouvoirs publics (Renault, Safran), les entreprises composant le CAC 40 projettent de supprimer plus de 62000 emplois dans le monde, près de 30000 en France. Leurs actionnaires vont donc recevoir l'équivalent de 815 000 euros par emploi supprimé !

La France, championne d'Europe...

La France est par ailleurs championne d'Europe des aides versées aux entreprises : 155 milliards versés entre mars et décembre 2020, sans aucune conditionnalité sociale, écologique et fiscale, alors que plusieurs entreprises du CAC 40 sont des championnes de l'évasion et de la fraude fiscale comme Michelin, Danone, le groupe FNAC Darty...

Plusieurs de ces entreprises et filiales, bien que très bénéficiaires en 2020, ont aussi profité du dispositif du chômage partiel. Certaines d'entre elles sont même soupçonnées d'avoir fraudé, comme Bouygues, Vinci et Atos notamment. Si l'on rapporte cela aux 100 millions d'euros du plan de lutte contre la pauvreté, nous sommes vraiment au sommet de l'indécence ! Pendant ce temps-là, le gouvernement impose une réforme de l'assurance chômage qui va amputer les droits (voir au verso) ! Des aides publiques en hausse pour les uns, en baisse pour les autres !

L'obsession du capitalisme pour toujours plus de marge bénéficiaire, de profit et de rentabilité n'aura de freins que ceux qu'on lui oppose. Sans cela, aucune activité humaine ni aucune ressource de cette planète ne saurait échapper à sa frénésie dévastatrice.

Nous, on dit non à cette société !

Notre participation à la manifestation de samedi, avec d'autres syndicats, associations et partis, résulte de ce constat : pas question de payer l'addition présentée par les actionnaires pour maintenir leurs profits. Une addition faite de licenciements, de départs "volontaires", de ruptures conventionnelles collectives et autres souplesses accordées par un Code du travail toujours plus démantelé.

Pas question d'être les victimes perpétuelles et de subir des choix "stratégiques" sur lesquels nous n'avons jamais pris.

A nous de construire cette force collective !

Une seconde gifle pour le gouvernement !

Après l'annulation de l'article 24 (devenu 52) de la loi "Sécurité globale" par le Conseil constitutionnel, article qui visait à interdire aux journalistes de filmer les manifestations, cette fois c'est le Conseil d'Etat qui ampute le "Schéma national de maintien de l'ordre" de quatre dispositions.

Au premier chef, la technique dite de la "nasse" qui vise à encercler et à retenir pendant des heures manifestantes et manifestants. Annulation, précise la juridiction, « car rien ne garantit que son utilisation soit adaptée, nécessaire et proportionnée aux circonstances ».

Trois autres dispositions concernaient en priorité les journalistes, encore une fois !

L'une d'entre elles leur imposait de quitter les lieux en cas d'ordre de dispersion : « Les journalistes doivent pouvoir continuer d'exercer librement leur mission d'information, même lors de la dispersion d'un attroupement » rappelle encore l'institution...

Samedi, on respirera sûrement un peu mieux !



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris

Tél : 01 44 62 12 00 - Fax : 01 44 62 12 34

sudptt@sudptt.fr - www.sudptt.org

Juin 2021



Chômeuses, chômeurs, salarié-es... samedi 19, on sera ensemble dans la rue !

Samedi, nous serons aussi dans la rue pour dire non à la réforme de l'assurance chômage. Autour de l'appel des TUI, les associations de défense des chômeuses, des chômeurs et des précaires appellent aussi à manifester au même endroit et à la même heure.

C'est qui est en jeu à travers la réforme qui prendra effet le 1er juillet, c'est une baisse des droits qui pourrait concerner, d'après une étude de l'UNEDIC, près de 1,15 million de personnes. Et, en moyenne, la baisse de l'allocation serait de 17 % !...

Une petite musique libérale du gouvernement nous serine que le niveau des allocations serait un frein au "retour à l'emploi".

Il suffirait donc de "traverser la rue" pour trouver un emploi, selon la formule présidentielle. Or, moins de la moitié (40 %) bénéficient de l'allocation de retour à l'emploi (ARE). Soit 2,6 millions sur les 6,4 millions personnes inscrites à Pôle emploi. Quant à la moyenne de l'indemnité versée, elle est de 910 euros net par mois.

Et près d'un allocataire sur trois (32 %) travaille en activité "réduite", soit en intérim, en CDD d'usage ou de courte durée. Autant de personnes qui ont "traversé la rue" mais qui ont trouvé porte close !



La manifestation contre le chômage et la précarité, appelée par AC !, l'APEIS, la CGT privé-es d'emploi et le MNCP, converge avec la CGT TUI qui appelle à manifester contre les licenciements. Rendez-vous devant le Medef, 55 avenue Bosquet, 75007 Paris, 14 heures.



La vérité est tout autre. Le gouvernement a bien l'intention de tailler dans les dépenses publiques pour rembourser la dette, en appliquant une promesse en trompe-l'œil à savoir ne pas augmenter les impôts. Mais les impôts de qui ? Bonne question ! Car les économies attendues par la réforme seront d'environ 2,3 milliards d'euros. Et la suppression de l'ISF représente un manque à gagner d'un peu plus de 3 milliards, somme dont il est largement prouvé qu'elle ne va pas à l'investissement (1) !

La face cachée des suppressions d'emploi...

La précarité explose à la Poste !

Chaque année, les bilans sociaux s'égrènent les uns après les autres. Et, au fil du temps, les commentaires des médias finissent par se banaliser à l'occasion des suppressions d'emploi, d'un rythme de "croisière" de plus ou moins 5000 à 7000 par an.

Une frénésie qui touche tous les services

Il n'empêche : derrière ces suppressions d'emplois, se cache son lot de restructurations, de réorganisations. En effet, tous les services sont concernés et paient leur écot au "pot commun" des suppressions d'emplois. Car l'argument de la baisse du courrier a atteint toutes ses limites depuis belle lurette.

A preuve les fermetures de bureaux et la fusion encours des 19 centres financiers en six directions avec, à la clé, plus de 600 suppressions d'emplois dans les services commerciaux !

En parallèle, le Siège a aussi développé un concept : maintenir un taux de vacances d'emploi permanent.

Ce qui signifie qu'on travaille en sous-effectif chronique puisque pour tenir dix positions de travail, il n'y a plus que neuf titulaires. Au courrier, ce taux de vacance d'emploi est affiché officiellement à 8 %, dans d'autres services à 10 %...

Un niveau d'intérim qui a explosé !

Conséquence d'un tel choix, le nombre d'intérimaires a explosé en quelques années. Quasi inexistant il y a une dizaine d'années, le bilan social pour 2016 faisait apparaître un accroissement de 37 % en passant de 4700 à 6500 "équivalent temps complet". En 2019, ce chiffre est passé à 10800 ! Un peu moins en 2020, mais ce sont les contrats en CDD qui ont pris le relais : 23000 en 2017, 35000 en 2018 et 40000 en 2019. Autant dire qu'en menant campagne pour l'arrêt des suppressions d'emplois, nous revendiquons le recrutement de tous les précaires. Soit, à minima, l'embauche immédiate de milliers de précaires !